

Actes de la recherche, 1971

PATRICK CHAMPAGNE

la restructuration de l'espace villageois

S'agissant d'étudier le "pouvoir local" dans les "sociétés rurales", il n'est pas de méthode apparemment mieux fondée ni plus adéquate à l'objet que la monographie de village dans la mesure où ce type de société semble être constitué par un ensemble de "collectivités locales" relativement autonomes à l'intérieur d'une "société plus englobante" (1). Si l'emploi de la méthode ethnographique a été étendu à d'autres secteurs de la sociologie, et notamment à l'étude des collectivités "urbaines" (2), on s'accorde cependant à reconnaître qu'elle représente la méthode par excellence de la sociologie rurale (3) : "unités sociales caractérisées par une singularité propre" et ayant "une individualité riche de forme et de contenu" (4), les sociétés villageoises sont considérées le plus souvent comme autant de micro-sociétés pratiquement isolées, analogues à celles qu'étudient les ethnologues de sorte qu'il peut paraître légitime, par un "parti scientifique de départ" de leur appliquer les méthodes d'enquête et aussi les problématiques produites par les ethnologues et de traiter chaque collectivité rurale comme une "totalité" c'est-à-dire "comme un système social ayant sa structure et ses mécanismes de fonctionnement" (5).

En France, outre le courant folkloriste - sorte de sous-section autonome de l'ethnologie ou, si l'on veut, autre nom donné à l'ethnologie lorsqu'elle s'applique aux sociétés indo-européennes - représenté notamment par A. Van Gennep et A. Varagnac, l'étude des sociétés rurales a été menée en grande partie par des ethnologues de formation ou selon les méthodes ethnographiques (enquête de L. Bernot et R. Blancard à Nouville, enquête de L. Wylie dans le Vaucluse et en Vendée, enquêtes menées dans le Châtillonnais par le Laboratoire d'anthropologie sociale, etc.).

(1) H. Mendras, "Sociologie du milieu rural" in Traité de sociologie, publié sous la direction de G. Gurvitch, Paris, PUF, 1958, tome I, pp. 315-331.

(2) On peut citer, en particulier, les deux grandes enquêtes qui ont servi de modèles à la plupart des recherches de sociologie urbaine, celle des Lynd à Middletown qui a été conçue explicitement selon les méthodes ethnographiques et celle de l'ethnologue de formation et de terrain L. Warner à Yankee City.

(3) Les premières enquêtes entreprises aux Etats Unis entre 1909 et 1920 sur les villages ruraux se présentaient, pour la plupart, comme les enquêtes des ethnologues, sous la forme de monographies locales; postérieurement un certain nombre d'ethnologues américains ont eux-mêmes étudié les sociétés paysannes de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

(4) P. Rambaud, "Le village suisse"; Communautés, 33, janv. - juin 1973, pp. 202-204.

(5) Les collectivités rurales françaises, publié sous la direction de M. Jollivet et H. Mendras, Paris, A. Colin, 1971, p. 74.

Se donner comme objet d'étudier "le pouvoir local", c'est-à-dire les relations de domination qui s'instaurent à l'intérieur d'une "collectivité locale", n'est-ce pas cependant évacuer par avance le problème de l'unité pertinente d'analyse en présupposant premièrement que toute collectivité locale forme un "groupe" et deuxièmement que l'on peut analyser chaque collectivité locale comme un champ clos de pouvoir et mettre ainsi entre parenthèses les processus de domination qui s'exercent de l'extérieur sur les membres de

ce "groupe" ? Si l'on considère le pouvoir non pas comme une "chose" que s'approprieraient certains individus, ceux qui sont socialement désignés comme "ayant du pouvoir" à l'intérieur d'une "collectivité locale" donnée, mais comme l'ensemble des relations de dépendance qui s'instaurent entre des positions sociologiquement caractérisées, on peut se demander si le village, c'est-à-dire l'ensemble des individus résidant à l'intérieur d'un même espace géographique, constitue l'unité la plus adéquate à une telle recherche.

LES LIMITES DE LA MONOGRAPHIE VILLAGEOISE

L'utilisation, dans le cadre de l'étude monographique d'un village situé au nord du département de la Mayenne (6), de la méthode statistique, qui est traditionnellement associée aux techniques d'enquête proprement sociologiques, a au moins le mérite de faire surgir d'emblée un certain nombre de difficultés pratiques de délimitation généralement étudiées par l'emploi mécanique de la méthode ethnographique. Comme la monographie locale, mais de manière plus brutale, la méthode statistique doit définir des aires précises de recensement et oblige de ce fait à découper et à isoler des populations qui ne sont pas nécessairement divisées, dans la réalité, de façon aussi tranchée, de sorte qu'il n'est pas d'opération de codage qui ne pose, à travers les choix des catégories statistiques, la question des limites de l'objet.

La population et le territoire

L'instabilité relative des rapports qui s'établissent entre les individus et le territoire constitue sans doute la difficulté la plus immédiate à laquelle se heurte l'emploi de la monographie de village. On peut

fixer avec précision et de façon immédiate les limites d'une prison, d'un hôpital psychiatrique ou d'un couvent, bref de ces "institutions totales" qui, comme le note E. Goffman, se définissent par une séparation visible avec l'extérieur, matérialisée le plus souvent par des barrières marquant nettement les limites de l'institution (7). Il n'en est pas de même des "collectivités locales" qu'il s'agisse d'un village, d'un canton ou a fortiori d'un quartier urbain : nul obstacle, matériel ou institutionnel, ne vient s'opposer aux déplacements des individus ou aux échanges avec l'extérieur. En raison des phénomènes de mobilité spatiale, temporaire ou définitive, régulière ou non, toute délimitation de l'objet par le territoire et/ou par la population est condamnée à tomber dans un certain nombre d'anomalies.

(6) Cet article est le résultat partiel de recherches menées dans le cadre de l'Institut national de la recherche agronomique et du Centre de sociologie européenne depuis 1972 dans une commune de la Mayenne que nous appellerons St Pierre-sur-Béhier. Le choix du département de la Mayenne comme terrain d'enquête se justifiait par le caractère "rural" de ce département voué essentiellement à l'activité agricole : en 1954, les communes dites "rurales" (moins de 2 000 habitants agglomérés au bourg selon la définition de l'INSEE) regroupaient 75,2 % de la population du département ; en 1968, la population rurale demeurait largement majoritaire (66,4 %). Faiblement scolarisé jusqu'à une date récente, peu industrialisé et tardivement électrifié, le département de la Mayenne constituait ainsi un terrain particulièrement favorable pour appréhender les transformations qui ont affecté les populations villageoises encore fortement isolées, il y a quelques années, dans les régions de bocage notamment.

La population de la commune de St-Pierre-sur-Béhier est passée entre 1954 et 1968 de 944 à 833 habitants tandis que plus de 500 individus quittaient ou venaient s'installer dans la commune. Sur la cohorte des individus qui sont nés dans la commune entre 1912 et 1922, on constate qu'une faible proportion seulement (17 %) demeurent encore en 1968 dans la commune, le reste de la cohorte se dispersant en différents points du territoire. Doit-on alors suivre les individus instables et mobiles dans les territoires changeants sur lesquels ils se déplacent et abandonner partiellement l'aire géographique choisie initialement ? Les phénomènes migratoires eux-mêmes ne se laissent pas définir univoquement. On peut, par commodité statistique, définir comme migrant tout individu qui entre ou sort du territoire communal ; en ce cas, le nombre des départs entre 1955 et 1972, calculé à partir des radiations sur les listes électorales s'élève à 421 et celui des entrées à 185. Cependant, ce recensement des populations migrantes est plus juridique que réel : 27,5 % des individus qui ont quitté le territoire communal se sont installés dans une commune voisine alors que 41 % des "nouveaux venus" demeuraient antérieurement dans une commune limitrophe et étaient pour la plupart liés à la population communale par des relations de parenté et de voisinage.

(7) E. Goffman, *Asiles*, Paris, Ed. de Minuit, 1968, 447 p.

Outre les difficultés soulevées par le cas des migrants, le problème de la délimitation se heurte au fait que les individus ne sont pas tous présents au même degré à l'intérieur du territoire communal. Les espaces de déplacements des populations villageoises, c'est-à-dire l'ensemble des lieux occupés physiquement par les individus demeurant dans un village ne sont ni réductibles à l'espace communal, ni les mêmes pour tous les habitants. L'absence de moyens de locomotion, en limitant les possibilités physiques de déplacement, tend à fixer les individus à l'intérieur d'une aire spatiale restreinte qui se trouve ainsi associée à une population déterminée : espace et population se correspondent de sorte que la notion de village peut désigner en ce cas indifféremment un lieu géographique ou la population qui y réside et y travaille. En permettant un affranchissement différentiel par rapport aux contraintes spatiales, la diffusion de l'automobile rend possible une diversification des espaces pratiques des différentes catégories de populations et entraîne une disjonction des relations entre territoire et population. Les populations villageoises ne vivent plus aussi totalement à l'intérieur de la commune et inversement, un nombre croissant d'individus étrangers au village s'y rendent régulièrement ou occasionnellement. Est-il possible dès lors d'inclure indifféremment, dans le "groupe villageois", les paysans qui ne sortent pratiquement jamais du village, les fils de ruraux qui sont internes dans un établissement

scolaire ou ceux qui travaillent dans une ville proche et reviennent régulièrement au village, les catégories de populations instables qui, comme les apprentis ou les salariés agricoles, disparaissent du territoire communal d'un recensement de population à l'autre ? Pour prendre un cas extrême mais non exceptionnel, où classera-t-on tel individu qui travaille comme employé des PTT à Paris, revient tous les week ends au village chez ses parents, et est fiancé à une fille d'une commune voisine qu'il a connue à un bal local ?

Le solde migratoire réel est pour la plupart des communes fortement négatif. Il est, pour St Pierre-sur-Béhier de -423 individus depuis 1946 (cf. tableau 1). Ce dépeuplement rapide des villages est le résultat de processus qui s'inscrivent dans un espace géographique plus vaste que les villages et entraîne une transformation de la distribution spatiale et professionnelle des individus au niveau régional. En 1861, près des 2/3 de la population du département de la Mayenne étaient regroupés dans des communes de 1.000 à 5.000 habitants contre 1/3 seulement en 1968 ; alors que la population globale de ce département passait, durant la même période, de 375 153 à 251 660 habitants, le nombre des communes faiblement peuplées (500 habitants et moins) passait de 34 à 125 tandis que trois agglomérations urbaines se développaient, regroupant à elles seules près du quart de la population départementale (cf. tableau 2).

Tableau 1 SOLDE NATUREL ET SOLDE MIGRATOIRE REEL DE SAINT PIERRE-SUR-BEHIER DE 1901 A 1968

	population totale aux recensements	nombre de naissances	nombre de décès	solde naturel	solde migratoire réel
de 1901 à 1905	1207	148	123	+ 25	- 9
de 1906 à 1910	1223	167	106	+ 61	- 51
de 1911 à 1920	1233	208	229	- 21	- 193
de 1921 à 1925	1019	146	78	+ 68	- 32
de 1926 à 1930	1055	132	86	+ 46	- 62
de 1931 à 1935	1039	128	72	+ 56	- 72
de 1936 à 1945	1023	208	135	+ 73	- 69
de 1946 à 1953	1037	168	86	+ 82	- 175
de 1954 à 1961	944	171	80	+ 91	- 152
de 1962 à 1968	883	87	41	+ 46	- 96

Le maximum de population, à St Pierre-sur-Béhier, a été atteint en 1841 avec 1589 habitants, année à partir de laquelle une lente diminution de la population s'est produite : en 1901, on comptait 1234 habitants répartis en 326 ménages, en 1936, 1023 habitants répartis en 290 ménages et au recensement de 1968, 833 habitants et 248 ménages seulement. Parallèlement, le nombre d'exploitations agricoles diminuait, passant de 185 en 1906 à 130 en 1972.

Tableau 2 REPARTITION DE LA
DE LA MAYENNE SELON LA TAILLE
POPULATION DU DEPARTEMENT
DES COMMUNES

	1861	1901	1936	1968
moins de 500 habts	3,6	7,7	12,8	19,1
de 500 à 999 habts	18,1	27,1	30,1	26,1
de 1000 à 1999 habts	38,3	32,2	29,4	23,9
de 2000 à 4999 habts	26,1	16,1	10,4	8,8
5000 habts et plus	13,9	16,8	17,3	22,1
total	100	100	100	100
population totale du département	375 153	313 103	251 348	251 600
Source : Population par communes de 1801 à 1962, Département de la Mayenne, INSEE, Direction régionale de Nantes, 63 p. et recensement de population de 1968.				

Ces transferts de populations et l'élargissement des aires de déplacements des ruraux sont corrélatifs d'une extension géographique des relations d'échange, de concurrence et de dépendance des populations villageoises qui résulte d'une transformation des rapports entre la population paysanne et les autres catégories de populations comme le montrent, entre autres indicateurs objectifs, les changements de la structure socio-professionnelle départementale. Alors que la population agricole active qui représente l'essentiel de la population des communes de petite taille régressait fortement, passa entre 1954 et 1968 de 75 539 à 52 856, alors que dans le même temps diminuaient des catégories d'agents qu'on observe dans les centres urbains et si l'on peut dire "à distance", leur action sur le milieu rural. Entre 1954 et 1968, le nombre d'enseignants passait de 1737 à 2996 alors que la population en âge d'être scolarisée (i.e. la population de 5 à 19 ans) décroissait de près de la moitié ; le secteur du commerce agricole et alimentaire progressait entre 1962 et 1968 de 17,7 % et celui des établissements financiers de 61,9 % ; quant à la population employée dans le secteur de l'administration économique et sociale, elle passait de 513 personnes en 1954 à 944 en 1968 (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 EVOLUTION, POUR LE DEPARTEMENT DE LA
MAYENNE, DE QUELQUES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

	Populations villageoises			Population à dominante citadine				C.S.P. occupées par les paysans qui quittent la terre		
	agriculteurs	salariés agricoles	artisans et commerçants	clergé	professions libérales	enseignants	personnel médico-social	personnel de service	ouvriers	employés
1954	60 328	15 115	13 269	1 992	547	1 780*	280*	5 441	19 575	5 246
1962	51 052	10 781	10 516	1 717	524	2 425	353	4 877	22 347	6 363
1968	46 052	6 604	8 844	1 360	432	2 996	440	5 216	29 708	9 476
* Estimations Source : Recensements de population										

La dépayssannisation des paysans

Tableau 4 EVOLUTION DE QUELQUES
SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA
MAYENNE

	1954	1962	1968
agriculture-forêt	75 169	61 864	52 856
bâtiments et travaux publics	6 277	7 303	9 420
industrie mécanique	1 997	2 160	3 388
articles métalliques divers	211	689	1 108
construction électrique	53	436	2 488
industries alimentaires	2 231	2 592	3 620
commerce agricole et alimentaire de gros	1 197	1 386	1 844
banques et assurances	692	783	1 236
administrations publiques	3 552	4 518	5 336

Source : Recensements de population

Peut-on au moins encore justifier la monographie villageoise en invoquant le fait que chaque "collectivité rurale" forme une sorte de micro-univers autonome ayant des critères de hiérarchisation sociale propres qui définissent un espace social spécifique ? En d'autres termes, l'espace social des populations rurales est-il réductible à la structure sociale villageoise. Les interactions désormais quotidiennes, c'est-à-dire banales, des paysans avec les autres catégories de populations et surtout la forte dispersion spatiale et sociale des familles rurales qui voient la plupart de leurs membres quitter le village et abandonner le travail de la terre constituent sans doute les médiations concrètes les plus importantes par lesquelles s'opère, au niveau de l'expérience vécue, le changement de la perception de l'espace social par les paysans et sont au principe d'une transformation du système des coordonnées sociales par rapport auquel se situent les individus restés au village. Rester à la terre lorsque tout le monde ou presque reste à la terre, sinon au village, c'est rester dans un même groupe, avec les mêmes individus, et occuper une position à l'intérieur d'un monde social ayant ses valeurs et ses hiérarchies propres, celles du monde "rural", bref c'est appartenir à des groupes qui s'auto-reproduisent biologiquement et socialement. Les fils de paysans qui restent aujourd'hui à la terre alors que parents, voisins, camarades d'enfance quittent massivement le village pour se placer sur le marché du travail urbain, ne peuvent pas ne pas percevoir l'activité agricole comme un métier parmi d'autres possibles comme le montrent par exemple les discussions sur la parité des revenus du secteur agricole avec les autres secteurs économiques, ou de façon plus évidente, les revendications, chez les jeunes agriculteurs notamment, sur les congés hebdomadaires et le "droit aux vacances". L'affaiblissement, au niveau régional, du poids numérique et fonctionnel de la paysannerie, et l'extension des aires de déplacement des paysans du fait de l'augmentation du nombre de déplacements obligés au chef-lieu de canton ou à la ville, en multipliant les occasions de rencontre avec les autres groupes sociaux ont pour effet de transformer spatialement l'espace social des villageois et de favoriser la comparaison avec le mode de vie "citadin" (cf. tableau

Tout se passe comme si les fils de paysans ne pouvaient ou n'acceptaient de rester à la terre qu'à la condition de nier le statut de paysan et de renier les valeurs paysannes et leur appartenance au groupe villageois. Si les "conflits de générations" à l'intérieur des familles paysannes sont particulièrement aigus, les parents étant le plus souvent désarmés devant leurs enfants qu'ils n'arrivent pas "à tenir" ou à retenir sur l'exploitation, c'est que, à travers les générations, ce sont deux modes de vie différents qui s'opposent. L'adhésion empressée des jeunes paysans à tout ce qui vient de la ville - machines agricoles, vêtements, appareils ménagers, etc. - est avant tout négation de la

La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans qui soustrait en partie les enfants à l'autorité familiale et à la population villageoise, l'intégration progressive du secteur agricole dans l'économie de marché qui transforme les paysans en petits entrepreneurs soumis aux contraintes du marché, le renforcement de l'intervention politico-administrative qui, par un ensemble de moyens d'incitation ou de détournement (fixation de conditions d'âge, de diplôme, de surface d'exploitation minima pour bénéficier d'aides diverses) favorise certaines catégories d'agriculteurs, constituent autant de processus qui, indépendamment des phénomènes de mobilité spatiale, suffiraient, par eux-mêmes, à rendre problématique l'autonomisation du village comme objet de recherche et à interdire pratiquement la délimitation de groupes villageois nettement distincts.

Tableau 5 EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION SOCIO-PROFESSIONNELLE
(en %) ENTRE 1954 ET 1968 DANS LES CANTONS LIMITROPHES DE
SAINT PIERRE-SUR-BEHIER

	1954	1968
agriculteurs	65,6	60,7
salariés agricoles	9,4	4,0
personnels de service	2,4	2,9
ouvriers	8,6	15,7
artisans et com- merçants	9,8	8,7
employés	1,4	3,1
cadres moyens	1,6	3,0
cadres supérieurs et professions libérales	0,4	0,9
autres	0,8	1,1
total	100	100
population active totale	10 879	8 644

Entre 1954 et 1968, on observe une forte diminution de la population agricole active, les agriculteurs passant de 7 142 à 5 248 et les salariés agricoles de 1 020 à 348; il en est de même de l'artisanat et du commerce qui passe de 1 066 à 752. Durant la même période, on constate un accroissement sensible de la population ouvrière (1 360 personnes actives en 1968 contre 940 en 1954), des employés (264 contre 153) et des cadres (332 contre 212) qui est due à une augmentation sensible du nombre des agents encadrant localement les paysans (enseignants, employés des institutions financières, personnel des industries laitières, etc.) et au développement de petites entreprises industrielles (biscuiterie, confection, usines de matières plastiques, chaussures, meubles, bâtiments, entreprise de récupération de peaux). Parmi la cohorte des individus nés à St Pierre-sur-Béhier entre 1942 et 1952 (220 individus), 1/3 seulement sont restés dans l'agriculture (aides familiaux dont la plupart partiront au moment de la succession, fils reprenant la ferme familiale, fille mariée à un agriculteur de la région), 1/3 environ quittaient l'agriculture sans capital et sans diplôme pour l'usine ou les emplois manuels sous-qualifiés (ouvriers, chauffeurs, ou personnel de service) et 1/3, plus scolarisés, parvenaient à accéder aux positions inférieures des classes moyennes (petits fonctionnaires -PTT notamment- vendeurs, comptables, ou secrétaires).

Source : Recensements de population.

condition paysanne "traditionnelle" c'est-à-dire négation de l'opposition rural/urbain qui s'exprime entre autres dans le refus de la dénomination de "paysan" pour celle, perçue comme non péjorative, d'"agriculteur" ou d'"exploitant agricole". La corpulence, moins massive et moins lourde de nombre de jeunes paysans, marque une attention nouvelle pour l'esthétique corporelle qui a cours sur le marché urbain. Le t-shirt, le jean et les chaussures de sport remplacent le maillot de corps blanc, le pantalon de velours et les sabots; le costume "fantaisie" acheté à la ville et porté plusieurs fois dans la semaine, chaque fois que l'on va en ville, remplace l'austère costume bleu marine ou gris foncé fait par les couturières du village et mis seulement le dimanche ou pour les "grandes occasions" (mariages, baptêmes, décès). L'adoption des modèles culturels urbains tend à briser l'indistinction entre lieu de travail et lieu d'habitation, entre temps de travail et temps de loisirs qui rendait non pertinentes la plupart des oppositions spatiales, temporelles et sociales structurant les schèmes de perception, de pensée et d'action des populations urbaines: l'espace domestique est clairement marqué par des fleurs ou des barrières; parfois, on a construit un peu à l'écart des bâtiments agricoles un pavillon entouré de massifs de fleurs, de

gazon et d'arbustes; le dimanche est désormais un jour de sortie, le jour où "il faut sortir du village" parce que, comme en milieu urbain, c'est un jour de "loisir".

Le fait que les paysans tendent à comparer la position qu'ils occupent à l'intérieur du village avec celles qui sont occupées hors du village et hors de l'agriculture par les membres de leur phratrie ou par les individus appartenant à la même génération qu'eux ayant quitté le village (8) a pour conséquence de modifier les relations qui s'établissent entre eux à l'intérieur du village. Bien que différenciés sous le rapport de l'importance

(8) La comparaison entre les différentes trajectoires sociales suivies par les membres d'une même phratrie ou d'une même génération s'impose sans doute plus fortement aujourd'hui aux villageois du fait des facilités de déplacement qui rendent possibles des interactions plus fréquentes entre les individus ayant eu des trajectoires sociales très différentes.

du patrimoine foncier, de la taille du cheptel ou des liquidités monétaires thésaurisées, les paysans avaient cependant en commun une même façon de vivre et de penser résultant de l'homogénéité des habitus inculqués. La plupart des enfants de paysans recevaient la même éducation assurée pour l'essentiel par la famille. Cette solidarité mécanique ou par similitude, comme dit Durkheim, qui était constitutive de l'affirmation d'une manière d'être "paysanne" (9) se trouvait renforcée par des relations de dépendance et d'interdépendance à base locale. Contraints de vivre avec ce qu'ils avaient "sous la main", c'est-à-dire "sur place", les individus demeurant dans le même village constituaient des communautés d'intérêts, fondées sur un principe de réciprocité, particulièrement durables et intenses entre voisins. On s'entraidait parce qu'on pouvait toujours "avoir besoin" et on s'entraidait d'autant plus facilement que l'on appartenait "au même monde" et que l'on pratiquait l'activité agricole de la même manière. L'irruption brutale et rapide des modèles de comportements urbains et des nouvelles techniques agricoles (maïs ensilage, élevage industriel des porcs et des taurillons, etc.) différencie de façon particulièrement forte les populations à l'intérieur du village, celles-ci s'opposant désormais non seulement dans les manières de vivre mais aussi dans les méthodes de travail et de gestion de l'exploitation agricole. La reconstitution, par la bourgeoisie locale des syndicats d'initiative, dans l'atmosphère silencieuse des expositions ou des musées régionaux, du mode de vie qui était celui de la plupart des familles paysannes il y a encore une vingtaine d'années ("La vie d'hier dans la maison du bocage") ou la célébration, dans le cadre des fêtes communales, de l'agriculture telle qu'elle était pratiquée "autrefois", contribuent à accélérer le déclin des valeurs spécifiquement paysannes et des groupes qui les supportent. En enfermant les objets quotidiens "d'autrefois" dans les lieux de conservation du passé ou en les transformant en objets extra-quotidiens de spectacles payants, c'est tout le mode de vie qui leur est attaché qui se trouve défini comme mode de vie "du passé", d'un passé dépassé, inactuel, bref "traditionnel". La distance culturelle qui sépare le vieux paysan "traditionnel" et "routinier" du jeune agriculteur "moderne" vivant à la campagne comme un citadin, c'est-à-dire tendant à consommer les mêmes biens, symboliques et matériels, que les populations "urbaines" permet-elle encore de considérer le village comme un groupe ? Les stratégies d'évitement entre ces deux catégories de populations ne sont-elles pas, d'une certaine manière, analogues à celles qui s'instaurent entre les membres des différentes classes sociales résidant dans les grands ensembles "urbains" ?

Sélection sociale et concurrence

Est-il encore possible de se fonder, pour justifier la monographie locale, sur le critère vague et imprécis du sentiment d'appartenance des individus à la "communauté villageoise" ? L'effet de sélection qui résulte de l'inégalité des taux de migration des différentes catégories de populations a transformé la structure morphologique des collectivités villageoises, et corrélativement, le système des relations qui s'établissent entre les individus installés dans le même espace de résidence (10). La disparition progressive des artisans et des commerçants des villages, concurrencés par le "supermarchés" des chefs-lieux de cantons, l'accélération des départs des salariés agricoles et des "petits paysans" (ou de leurs enfants) pour la ville, la plupart pour y exercer des métiers manuels peu qualifiés (notamment dans le bâtiment et l'industrie) ont pour effet de modifier les caractéristiques sociales des individus qui restent au village parce qu'ils ont encore "de l'avenir", c'est-à-dire ici les familles paysannes dont l'exploitation est supérieure à 15 hectares et qui sont intégrées dans l'économie de marché (11).

La disparition de la plupart des manifestations collectives solennisant l'unité du "groupe villageois", qu'il s'agisse des fêtes religieuses telles que les Rogations ou la procession de la Fête-Dieu qui rassemblaient tous les paysans et artisans de la commune, des fêtes agraires comme les "batteries de sarrasin" par exemple qui réunissaient nombre de familles paysannes ou même des fêtes communales qui perdent leur dimension strictement locale et attirent une population plus hétérogène socialement et spatialement, constitue sans doute l'indice le plus visible d'une transformation du mode d'agrégation des individus résidant à l'intérieur des villages. La division des populations villageoises selon le

(10) C'est un effet de sélection du même ordre, mais inverse, que l'on peut observer dans les "grands ensembles" : les mécanismes qui régissent l'accès à ce secteur particulier du secteur immobilier conduisent à la formation d'une population aussi hétérogène que les filières d'accession et font "cohabiter des catégories sociales qui, d'ordinaire, ne voisinent que dans les statistiques". Cf. J.C. Chamboredon, M. Lemaire, "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", Revue française de sociologie, 9 (1), 1970, p. 33.

(11) Sur l'évolution de la population "rurale" pour l'ensemble du département de la Mayenne, cf. J. Rochas, "Evolution démographique de la région des Pays de la Loire", Statistique et développement, Pays de la Loire, Etudes et Synthèses n°s 4 et 5, pp. 23-35 et 8-35 ; C. Thelot, "L'exode agricole de 1900 à 2000 dans les Pays de la Loire", Statistique et développement, Pays de la Loire, Etudes et Synthèses, n° 14, pp. 9-20 ; voir aussi "La population de la Mayenne", Statistique et développement, chiffres et résultats, n° 5, sept. 1973.

(9) "Lorsque des individus ont en commun des idées, des intérêts, des sentiments, des occupations que le reste de la population ne partage pas, ils sont poussés, par leur similitude, à être comme attirés, à entrer en relations, à s'associer, à former un groupe", E. Durkheim, Leçons de sociologie, Paris, PUF, 1969, p. 62.

sexes avec ses lieux distincts (cafés, lavoirs) pour les hommes et les femmes et qui était institutionnalisée dans la pratique religieuse, les hommes et les femmes ayant des bancs séparés, tend à disparaître au profit d'un repliement sur le groupe familial restreint qui se manifeste notamment dans la baisse de la pratique religieuse, dans le nombre croissant de familles allant pratiquer dans les églises des communes voisines comme pour marquer, de façon ostentatoire, leur distance par rapport à la population villageoise et, d'une manière plus générale, dans le changement de la demande religieuse, plus individuelle que collective, plus privée que publique (12). Les jeunes ménages paysans cherchent à échapper aux contraintes du groupe villageois et montrent, au moins apparemment, une indifférence "active" à l'égard de leurs voisins : ce qui se passe chez les autres, cela ne les intéresse pas et ils ne veulent pas le savoir ; ce que les autres racontent sur eux, ils feignent de s'en moquer ou de s'en accommoder. Les générations de ruraux les plus âgées, celles qui ont le plus vivement ressenti les transformations du groupe villageois et en sont sans doute les plus affectées, évoquent avec nostalgie la vie sociale "d'autrefois", perçue rétrospectivement comme unie et solidaire par opposition à l'isolement croissant des familles paysannes les unes par rapport aux autres et à l'esprit de "jalousie" qui règne aujourd'hui entre les villageois.

"Du point de vue du matériel, déclare un paysan, aujourd'hui on a ce qu'il nous faut. Je travaille intégralement seul, aujourd'hui. Je n'ai même plus besoin de voir mes voisins et c'est la même chose de leur côté. Si on veut se voir, il faut vraiment chercher une occasion, car maintenant, à part un vêlage de temps en temps et quelques petits services, on n'a guère d'occasion" ; puis, ajoutant dans une formule qui exprime de façon apparemment contradictoire les changements de relations entre voisins : "Les gens n'ont plus le temps de s'entraider parce qu'ils ont chacun leur travail". Plus brutalement, un artisan du bourg déclare : "Autrefois, lorsqu'il y avait un paysan dans l'embarras, il y en avait dix pour le tirer de là. Aujourd'hui, ils sont devenus plus égoïstes. Maintenant, c'est à chacun de se débrouiller tout seul." Et les tentatives de certains paysans âgés pour conserver artificiellement les relations d'entraide sont vouées à l'échec : "J'ai essayé d'offrir un coup de main à mes voisins pour pouvoir leur demander le même coup de main, non pour en profiter mais pour pouvoir avoir encore cette petite ambiance d'entraide. Eh bien, ça ne marche plus ; la femme ne veut plus faire de grands repas ; ça lui fait du dérangement. Remarquez, si vous avez besoin d'un coup de main, demandez-le. Jamais, ils ne vous le refuseront, mais il faut le demander car on ne vous le demandera pas parce que, au fond, on n'a plus besoin de vous".

(12) Parallèlement à cette modification de la demande religieuse, centrée sur la famille et sur la ritualisation privée plutôt que sur le groupe villageois et le cérémonial, on observe une transformation de l'offre religieuse, les curés de village - lorsqu'il y en a encore - abordant, dans leurs prédications, les problèmes "spirituels" ou les problèmes du "couple" plutôt que les problèmes du village.

Paradoxalement, le "groupe villageois" pourrait être défini moins par la solidarité de ses membres comme veut l'idéologie de la "communauté villageoise" que par les conflits d'intérêts qui les opposent. Si l'on peut parler encore de "groupe villageois", c'est en effet, dans une mesure où les paysans, seuls occupants de l'espace rural (au moins tendanciellement), demeurent liés entre eux par des relations de concurrence pour l'occupation du sol, ce qui a toujours été le cas mais sans qu'ils le proclamassent aussi ouvertement. L'existence de relations d'entraide, d'interdépendance et de dépendance, c'est-à-dire d'intérêts collectifs entre voisins de terres contraignait les individus à censurer les conflits et à respecter les convenances : on ne débauchait pas les domestiques de ferme employés par un voisin, on laissait d'abord les terres vacantes au paysan dont l'exploitation était située à proximité, etc. Si la plupart des systèmes de relations des populations villageoises tendent à perdre leur dimension locale - "avec mon argent je vais où je veux et je fais ce que je veux", dit par exemple un paysan - il reste que les stratégies paysannes s'organisent toujours autour de la terre, c'est-à-dire autour d'un bien caractérisé par sa localisation. Le marché de la terre reste divisé en une multitude de micro-marchés locaux juxtaposés dont les limites se superposent à peu près à celle des communes : la quasi-totalité des agriculteurs n'exploitent que des terres situées à l'intérieur de leur commune et si les transactions locales se sont multipliées en raison notamment de l'augmentation du nombre des départs, elles demeurent pour l'essentiel le fait de paysans appartenant au village.

Entre 1962 et 1968, 9 agriculteurs seulement se sont installés à St Pierre-sur-Béhier, et 6 d'entre eux étaient originaires de la commune voisine. Entre 1955 et 1972, 38,1 % des surfaces agricoles n'ont pas changé d'occupants, 31,1 % ont été cédées à des descendants en ligne directe et 7 % à un autre membre de la famille, 19,4 % ont été vendues ou louées à des agriculteurs étrangers à la commune et 6,4 % seulement à des agriculteurs domiciliés dans une commune voisine ou venus s'installer à St Pierre-sur-Béhier. C'est dire que les individus en concurrence pour l'occupation du sol communal restent pour l'essentiel étroitement localisés au village.

L'imposition exercée sur les paysans d'une définitive purement économique de la rentabilité par des agents ou groupes d'agents extérieurs au village (ingénieurs agronomes, vulgarisateurs, techniciens et conseillers agricoles, enseignants, etc.) contribue à faire croître la taille modale des exploitations socialement considérées comme "rentables". La demande de terres agricoles provoquée peut être, notamment dans les régions où ces transformations ont été rapides comme c'est le cas en Mayenne, supérieure à l'offre qui résulte

Tableau 6 REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE DE
SAINT PIERRE-SUR-BEHIER SELON LES CATEGORIES
SOCIO-PROFESSIONNELLES

	1906	1936	1972
agriculteurs	348	332	253
aides de cultura	121	125	57
domestiques et saliariés agricoles	119	75	3
charrons, bourrelliers, cordiers, maréchaux ferrants	13	11	2
charpentiers, menuisiers, maçons, cantonniers, mécaniciens	19	8	8
commerçants (café, épicerie, boucherie, boulangerie)	14	10	7
ouvriers d'artisans et employés de commerce	26	20	4
couturières	14	10	2
ouvriers d'usines, chauffeurs	2	2	15
cadres et fonctionnaires	11	7	8

Le sous-prolétariat rural, constitué le plus souvent par des paysans sans terres ou ne cultivant que quelques ares représentait une catégorie de population relativement importante aujourd'hui disparue vers laquelle pouvaient redescendre les petits fermiers à la merci d'une mauvaise récolte ou d'une maladie décimant le cheptel qu'ils possédaient. La catégorie des domestiques de ferme, ou des salariés agricoles, encore nombreuse il y a quelques années a fortement régressé : on comptait en 1906, à St Pierre-sur-Béhier, 119 domestiques de fermes et 121 aides de cultures répartis dans les 128 exploitations de 5 ha et plus ; en 1972, il ne restait plus que 3 salariés agricoles et 57 aides de cultures. On observe une évolution semblable pour l'ensemble du département de la Mayenne : en 1954, on comptait 15 115 salariés agricoles et domestiques de fermes constitués pour plus des 3/4 par des hommes contre 6 604 en 1968, soit une régression de 56 % en 14 ans ; dans la même période, la part des salariés agricoles et domestiques de ferme par rapport à l'ensemble de la population active agricole passait, en Mayenne, de 27,5 % à 18,8 % tandis que celle des exploitants passait de 50,3 % à 67,7 % (cf. J. Rochas, "Evolution démographique de la région des Pays de la Loire", Statistiques et développement, Pays de la Loire, Etudes et synthèses, 1972, 5, pp. 8-35). Les populations non agricoles des communes rurales ont connu un taux élevé de régression qui équivaut à une disparition presque totale : en 1906, on comptait à St Pierre-sur-Béhier une trentaine d'artisans employant autant d'ouvriers (pour la plupart des fils de fermiers de la commune), une quinzaine de commerçants (en fait moitié commerçants, moitié cultivateurs) et autant de couturières. En 1972, il ne restait plus que 10 artisans employant 4 ouvriers et 7 commerçants ; encore conviendrait-il de noter qu'un certain nombre d'entre eux ne sont en fait que des "succursales locales" d'entreprises extérieures (commerçants en gros de bétail ou d'aliments pour le bétail) ayant une clientèle essentiellement extérieure au village.

des départs des fils de paysans "non rentables" hors de l'agriculture, renforçant du même coup la concurrence entre les paysans qui restent au village comme le montre par exemple l'augmentation du prix des terres qui peut atteindre, dans certaines communes, un niveau double du prix moyen (13). Les déclarations des paysans qui déplorent que les campagnes se vident et

que "tout le monde parte" -en particulier les femmes et qui constatent par ailleurs qu'à la campagne "il y a plus de place pour tout le monde" -pour les hommes notamment- résumant, jusque dans leur apparente contradiction, les transformations du groupe villageois. La désertion massive et rapide des campagnes, la réduction des besoins d'entraide du fait de la mécanisation du travail agricole et l'insertion des paysans à l'intérieur des réseaux de dépendance à base non locale qui tient, en particulier, à l'unification des marchés économique et symbolique, ont modifié la structure de ces groupes à base locale, intégrés par l'unité de résidence, qui se trouvent désormais presque exclusivement soumis aux contraintes spécifiques d'un champ de concurrence fonctionnant, d'une certa

(13) Sans doute, les prêts importants que peuvent consentir, à des taux de faveur ou non, les établissements financiers favorisent-ils les surenchères à l'achat de la terre.

manière, comme un jeu à somme nulle. En effet les individus ne peuvent augmenter la taille de l'enjeu disponible dans chaque micro-marché et l'accroissement de la taille des exploitations, imposé et favorisé de l'extérieur, implique une réduction du nombre d'individus localement en concurrence pour l'occupation du sol.

Les effets de la scolarisation

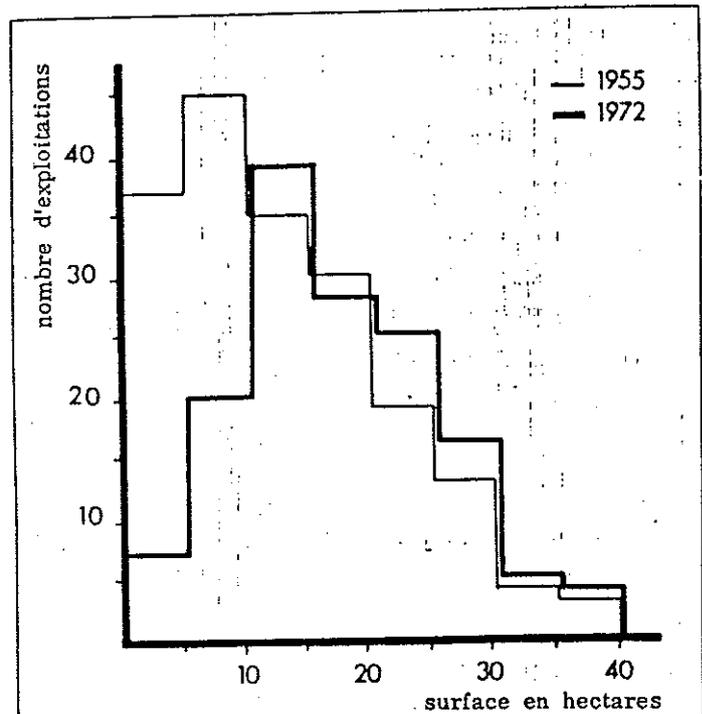
Ce renforcement de la concurrence locale entre paysans résidant dans une même commune permet-il d'autonomiser le village comme cadre de recherche ? Si l'enjeu (la terre) et les individus en concurrence (les paysans) sont effectivement "locaux", il reste que les moyens que peuvent mobiliser les individus pour l'occupation du sol -c'est-à-dire les différentes espèces de capital dont ils disposent- dépendent d'agents ou de groupes d'agents extérieurs au village qui opèrent un choix parmi les différentes catégories de paysans en fixant des conditions d'âge, de diplôme, ou de taille d'exploitation, et interviennent, de ce fait, dans les relations de concurrence qui s'instaurent à l'intérieur des villages.

On sait cependant que les populations villageoises se caractérisent -au moins pour celles qui restent à la terre- par une très forte stabilité géographique. Les villages ne sont pas des lieux toujours occupés mais jamais par les mêmes personnes comme c'est le cas des hôtels ou des autobus.

Ils forment des groupes réels d'individus en interaction. L'existence d'un "marché aux ragots" dont les limites correspondent à peu près à celles du village, le fait que dans la commune, "tout le monde connaît tout le monde" ne constituent-ils pas, de manière plus décisive, autant d'indices en faveur de la monographie locale ? De fait, nés dans le même village, scolarisés ensemble à la même école, souvent camarades de jeux, puis, plus tard, à la fois voisins, collègues, amis et même, parfois parents, la plupart des habitants des villages se connaissent et entretiennent entre eux des relations interpersonnelles. Dans ces lieux où la densité de population est faible, les mêmes individus se rencontrent dans les mêmes endroits, se reconnaissent, s'observent et s'informent. Si le rapport des paysans à l'espace physique concret et à l'espace social s'est transformé, leur mode d'occupation de l'espace est, par contre, resté inchangé. L'attachement (aux deux sens) des paysans au sol, implantés sur la même terre depuis plusieurs générations, est en quelque sorte inscrit dans la nature de leur patrimoine, constitué pour l'essentiel par de la terre, c'est-à-dire par du capital fixe, ou mieux par du capital immobilisé dans l'espace par opposition au capital économique mobilisable (e.g. liquidités monétaires ou actions de sociétés) qui se présente sous une forme permettant la circulation et la mobilité, mais aussi par opposition au capital culturel qui est, si l'on peut dire, incorporé aux in-

dividus et se déplace avec eux (14). Qu'ils soient propriétaires exploitants ou fermiers, les paysans se définissent principalement en fonction de leur position dans l'espace géographique dans la mesure où celui-ci ne constitue pas seulement pour eux un lieu de résidence ou un lieu de travail ou un moyen de production ou enfin un bien économique mais, de façon indissociable, tout cela à la fois. C'est un territoire qu'ils cherchent comme tel à occuper et à s'approprier de sorte que les stratégies de conservation et d'augmentation du patrimoine paysan se traduisent presque toujours au niveau morphologique, par la fixation spatiale d'une population peu dense.

(14) Cette opposition est consacrée par le droit qui opère une distinction juridique entre les "meubles" et les "immeubles", distinction qui repose, de la même manière, sur les caractères physiques de ces deux sortes de biens.



Histogramme de la distribution des exploitations agricoles à St Pierre-sur-Béhier :

A l'intérieur de la catégorie des exploitants agricoles elle-même, on observe, au moins tendanciellement, une diminution sensible des écarts séparant les "petits" fermiers des "gros" fermiers, le nombre d'exploitations de petite dimension (5 ha et moins) régressant fortement, passant de 160 en 1959 à 7 en 1970 tandis que celui des exploitations supérieures à 20 ha passait pendant la même période de 28 à 49.

Les catégories de populations les plus mobiles et les plus instables étaient celles qui n'avaient que leur force de travail ou encore celles qui, comme les artisans, disposaient d'un capital rudimentaire mais mobile leur permettant, si le travail venait à manquer au village, d'aller exercer leur métier ailleurs. Quant aux migrations qui ont affecté la petite paysannerie elle-même, elles résultent en partie de la transformation de la structure du patrimoine des familles et, corrélativement, des stratégies de reproduction : le développement de la scolarisation, en dotant les fils de paysans d'une espèce de capital non lié à l'espace (i.e. le capital culturel certifié sous forme de titres scolaires) a eu pour effet de détacher les enfants de la terre dans la mesure où le patrimoine foncier n'était plus le seul bien dont ils pouvaient disposer, et auquel ils étaient, du même coup, fortement liés, mais une espèce de capital parmi d'autres possibles. Il n'est sans doute pas de meilleur moment, pour saisir le type de relations qui s'établit entre l'espace physique et la structure du capital réel et potentiel possédé par les individus que celui de la succession, moment décisif de l'histoire du patrimoine de la lignée qui, pour les familles paysannes, constitue aussi le moment où se décident souvent les départs de la ferme familiale. Avant le développement de la scolarisation des campagnes, les stratégies de reproduction de la paysannerie visaient à écarter de la succession un certain nombre d'héritiers potentiels (selon le code civil) et avaient pour objet de les faire partir afin de préserver l'indivision du patrimoine foncier. L'accès à l'enseignement secondaire, en permettant aux fils de paysans, de s'approprier une forme de capital ayant cours sur le marché urbain, a dévalué le patrimoine foncier puisque les enfants peuvent opposer à la terre, encore occupée et gérée par les parents et dont ils n'auront la jouissance que lorsque ceux-ci accepteront de se retirer, leur capital scolaire qui leur permet d'accéder tout de suite à une position au moins équivalente (en tous cas perçue comme telle) à la ville. Les données du problème posé par la transmission et la conservation du patrimoine, se sont trouvées du même coup inversées, nombre de paysans cherchant aujourd'hui comment retenir au moins un héritier sur l'exploitation.

Le "conservatisme" paysan

Si l'on considère enfin le type de sociabilité propre au monde "rural", ne peut-on y trouver une raison supplémentaire en faveur du village comme cadre de recherche ? La logique sociale spécifique des relations qui s'établissent entre paysans doit, en effet, nombre de ses propriétés à la distribution morphologique de cette population à la surface du sol. On sait que la mémoire collective, particulièrement forte dans ces collectivités de petite taille où les individus sont vieux là où ils ont été jeunes et où les différentes générations coexistent à l'intérieur du même espace quand ce n'est pas à l'intérieur de la même unité domestique, ne fixe

pas seulement dans la mémoire des individus des événements mais aussi des manières d'être et de penser elle constitue l'un des fondements de ce que l'on appelle communément le "conservatisme paysan", le plus souvent attribué à un type de "mentalité", ou de "tempérament". Par ailleurs, l'existence d'une opinion publique réelle, c'est-à-dire d'une opinion publique produite par un groupe réel d'individus en interaction fondé sur des relations d'interconnaissance et (partiellement) d'interdépendance (par opposition à l'opinion publique que produisent les instituts de sondage par l'agrégation statistique d'opinions individuelles d'individus atomisés et pris au hasard à l'intérieur de vastes zones géographiques) (15) est propre à engendrer cette espèce de "conformisme" du monde paysan. Comme c'est le cas dans tous les groupes à base locale, c'est-à-dire des groupes dans lesquels les individus vivent presque totalement sous le regard les uns des autres, les familles paysannes doivent d'autant plus compter avec cette opinion collective qui peut juger tous les actes de leur vie sociale qu'ils sont plus dépendants des autres membres du groupe.

Les "dissidences individuelles", comme dit Durkheim, sont mal vues parce qu'elles sont perçues comme une sorte de défi lancé au groupe tout entier, comme une volonté de se distinguer qui ne peut être ici que la manifestation d'une distanciation par rapport au groupe. Si le recours aux formes urbaines de mobilisation, comme le militantisme par exemple, est pratiquement exclu de ces groupes, c'est que les divisions collectives explicitement constituées prennent le plus souvent une forme particulièrement aiguë et tenace et risquent de détruire l'unité d'un groupe qui reste en partie intégré par l'unité de résidence et à l'intérieur duquel "il vaut mieux être bien avec tout le monde" et "faire comme tout le monde pour ne pas avoir d'histoires".

Les nécessités de la vie en groupe pour limitées qu'elles soient aujourd'hui obligent les individus à taire leurs divisions les plus fondamentales. Les disputes privées entre voisins risquent toujours, par le jeu des relations de parenté ou des relations d'interdépendance, de se transformer en divisions collectives, mobilisant la quasi-totalité de la population villageoise, contrainte

(15) Cf. P. Bourdieu, "L'opinion publique n'existe pas", Les Temps modernes, 318, janvier 1973, pp. 1292-1309. Parce que l'élection municipale dans une petite commune est à une élection dans une ville ce que l'opinion publique réelle est à l'opinion publique produite par les sondages, on peut se demander si la "sociologie électorale", en prenant pour objet une procédure formelle de désignation comme le vote politique qui revêt des significations différentes selon les caractéristiques sociales des populations réunies dans un même "collège électoral", ne se donne pas, du même coup, un objet en partie préconstruit.

de prendre parti. Cette impossible neutralité "individuelle" en cas de conflit ouvert et déclaré explique sans doute l'existence de cette sorte de travail collectif de refoulement de tout ce qui peut entraîner des conflits d'intérêts patents : des querelles villageoises passées, on ne veut plus en entendre parler ni même en parler ; les désaccords présents, on préfère les garder pour soi. A fortiori, les divisions fondées sur des principes exogènes au village, comme celles qui sont produites par le champ politique, font l'objet d'un travail collectif de neutralisation : "Toutes les idées sont respectables et se valent ; on n'en parle pas ; chacun garde ses idées pour soi", dit un paysan. Et lorsqu'on en parle, les techniques de conversation sont telles qu'elles interdisent que la discussion soit "prise au sérieux", c'est-à-dire que les individus se mobilisent réellement en fonction des catégories politiques. Du même coup, on comprend que les ruraux tendent à privilégier sur l'échelle politique que leur imposent les enquêteurs des instituts de sondage, la position qui leur paraît la plus neutre et la moins marquée du signe de la division sociale (et non pas "politique") à savoir le "centre" : 40 % des habitants des communes rurales se classent (ou plus exactement sont classés par les "politologues") dans le "marais" contre 15 % des habitants de l'agglomération parisienne (16). On voit que ce que la science politique perçoit négativement comme "apathie" ou "indifférentisme" pour la "politique" pourrait bien tenir, en réalité, non seulement à l'incompétence qu'elle produit pour une part en imposant une définition de "la politique" comme discours savant supposant une compétence culturelle spécifique - ce qui exclut les membres des classes culturellement défavorisées (17) - mais aussi à l'exclusion active et collective, par les ruraux, d'une pratique qui risque de les diviser "pour rien" et de les mobiliser sur des systèmes d'intérêts qui ne sont même pas, le plus souvent, immédiatement saisissables (18).

On ne pourrait comprendre comment les paysans dits "routiniers" et "traditionnels" ont pu adopter aussi rapidement un ensemble de pratiques et de comportements désignés comme "modernes" si l'on ne voyait pas que ces conduites contradictoires sont le produit des mêmes conditions d'existence définies fondamentalement par un mode d'occupation de l'espace : les groupes dans lesquels "tout se sait", c'est-à-dire dans lesquels tout le monde contrôle tout le monde sont aussi des groupes dans lesquels tout le monde peut se comparer à tout le

monde. La lenteur de la diffusion des nouveaux biens de consommation en milieu rural que l'on observe généralement au niveau national est en fait produite par une sorte d'"illusion d'optique statistique", selon l'expression de Teodor Shanin (19), qui résulte de l'atomisation par les statistiques des individus considérés indépendamment des groupes à base locale auxquels ils appartiennent. S'il est vrai que la diffusion des nouvelles pratiques - qu'il s'agisse de l'achat de nouveaux biens de consommation, de l'adoption de nouveaux procédés de culture ou d'élevage (maïs ensilage, élevage industriel du porc, etc.), de la scolarisation des enfants dans l'enseignement secondaire ou même de la décision de quitter l'agriculture - se heurte à la résistance collective du groupe villageois, il reste que celle-ci est soumise, dès lors qu'elle est déclenchée à l'intérieur du groupe, à un effet d'accélération tenant à l'hyperesthésie sociale qui caractérise les comportements des habitants des villages, d'autant plus portés à se comparer qu'une fraction d'entre eux tend à occuper des positions de plus en plus semblables.

Sans qu'il soit nécessaire ici de s'interroger sur les conditions sociales de l'innovation en milieu rural, et en particulier sur les caractéristiques sociales des "innovateurs", on peut noter que la plupart des biens ou des pratiques se diffusent, dans les communes rurales, selon une courbe en "S", la diffusion progressant lentement dans une première phase puis atteignant rapidement un point de saturation : ainsi en est-il par exemple de la diffusion des récepteurs de télévision mais aussi de l'adoption du maïs ensilage qui, en Mayenne, passait de 200 ha en 1963 à 16 000 ha en 1971 (20). Les différents agents ou groupes d'agents qui cherchent à introduire des biens nouveaux dans les campagnes connaissent, de façon pratique, cette "loi" de la concurrence locale ("ce que l'un veut d'acheter, l'autre veut l'avoir") et savent que le plus difficile - et le plus important - est de "convaincre" quelques agriculteurs à l'intérieur d'un village ce qu'ils essaient d'obtenir en accordant, au besoin, divers avantages aux premiers acheteurs ("fermes pilotes" de l'EDF, réduction sur l'achat de matériel agricole, etc.).

(16) E. Deutsch, D. Lindon et P. Weill, Les familles politiques d'aujourd'hui en France, Paris, Ed. de Minuit, 1966, p. 104.

(17) "L'intérêt pour la politique" varie très fortement en fonction du niveau de diplôme : 6 % seulement des individus ayant le CEP s'intéressent "beaucoup" à la politique contre 32 % pour ceux qui ont un diplôme supérieur au baccalauréat, ibid., p. 105. Sur ce point, voir P. Bourdieu, "Les doxosophes", Minuit, n°1, 1973, pp. 26-45.

(18) A la question : "Quand il y a des histoires dans la commune, à quoi cela est-il dû ?", 8 % seulement des agriculteurs évoquent les désaccords politiques, 38 % des "jalousies" et 12 % des mésententes entre familles. Sondages, 1966, n° 3 et 4, "Les agriculteurs français", p. 74.

(19) T. Shanin, The Awkward class. Political sociology of peasantry in a developing society : Russia 1910-1925, Oxford, The Clarendon Press, 1972, pp. 135-136.

(20) Le maïs en Mayenne, Direction départementale de l'agriculture, Service des statistiques, décembre 1971, 81 p.